



Compte-Rendu

Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

tenue le 28 mai 2013 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Jean-Marie Martineau	Citoyen Saint-Joachim
	Serge Simard	Conseiller à la Ville de Beaupré
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Michel Simard	Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Mario Godbout	Conseiller à la municipalité de Saint-Joachim
Mesdames	Hélène Gravel	Conseillère de Saint-Tite-des-Caps
	Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'environnement
	Anne Beaulieu	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
	Renée Levaque	Santé Publique

Étaient absents :

	Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
	Pierre Dion	Représentant de la MRC
	Robert Caron	Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
Mesdames	Mylène D'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Monique Goulet	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Gravel	5 min
2. Points de suivi et adoption du compte-rendu du 9 avril 2013. a. Encadrés de l'Autre Voix b. Carte de sympathie c. Représentant du milieu récréotouristique	Tous	15 min
3. Suivi environnemental	Sylvie Verreault	10
4. Suivi du plan de mesures d'urgence	M. Simoneau	5 min
5. Suivi des opération et divers travaux du LEVQ	M. Simoneau	5 min
6. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)	M. Simoneau	5 min
7. Évènement portes ouvertes	M. Simoneau	25 min
8. Bilan financier	M. Simoneau	5 min
9. Varia	Mme Gravel	
10. Dates et contenu de la prochaine rencontre	Mme Gravel	5 min
11. Fin de la rencontre	Tous	

<p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mario Godbout et adoptée à l'unanimité.</p>	<p>Suivi</p>
<p>2. Point de suivi et compte-rendu du 9 avril 2013</p> <p>Corrections :</p> <p>Ajouter le nom de Mario Godbout dans les membres présents.</p> <p>Au point 5, à la troisième phrase enlever le mot «le » qui est de trop.</p> <p>Au point 5, deuxième paragraphe, remplacer la deuxième phrase par «Du 17 décembre 2012 au 4 avril 2013, le personnel est [...]»</p> <p>Au point 5, troisième paragraphe, deuxième phrase ajouter les mots « sous un couvert de neige, » après les mots «cet hiver».</p> <p>Au point 5, troisième paragraphe, troisième phrase, ajouter les mots « depuis quelques mois. » à la fin de la phrase.</p> <p>Au point 5, au dernier paragraphe, remplacer la dernière phrase par « Ainsi, des corrections seront apportées au couvert végétal au mois de mai. »</p> <p>L'adoption du compte rendu du 9 avril 2013 est proposé par Serge Simard et adoptée à l'unanimité.</p> <p>a. Encadré de l'Autre Voix</p> <p>Un encadré paraîtra le 29 mai 2013 dans lequel se retrouvera l'information concernant l'événement Portes Ouvertes du lieu d'enfouissement.</p> <p>b. Carte de sympathie</p> <p>La carte de sympathie de la part du comité de vigilance du lieu d'enfouissement a été envoyée à Monsieur Boivin pour le décès de son fils.</p> <p>c. Représentant du milieu récréotouristique</p> <p>Janik a communiqué avec David Dorion, agent de développement touristique au CLD de la Côte de Beaupré, pour l'informer que le comité de vigilance du lieu d'enfouissement est à la recherche d'un représentant du milieu récréotouristique. Elle est en attente d'une réponse.</p>	<p>Relancer monsieur Dorion avant la prochaine rencontre du</p>

	comité si nécessaire
<p>3. Suivi environnemental</p> <p>La campagne d'échantillonnage printanière au LEVQ a débuté la semaine du 29 avril 2013 et s'est poursuivi jusqu'au 23 mai 2013. Lors de l'inspection réalisée en début de campagne, quelques résurgences printanières ont été observés sur le LES. Les résurgences sont captées et acheminées à la station de traitement.</p> <p>On a également observé que, la fonte des neiges engendre des concentrations de matières en suspension plus élevées qu'à l'habitude. En avril 2013, le taux de matières en suspension était relativement élevé dans le ruisseau ouest, mais il était revenu à la normale en mai. Le certificat d'autorisation du LET précise que les normes pour les MES ne s'appliquent pas en période de fonte des neiges et lors fortes précipitations. Les MES proviennent principalement des zones de travaux et d'entreposage de matériaux dans le secteur du LET. Comme s de mitigation en 2012, il y a eu détournement des eaux de surface provenant du boisé au sud de la zone de travaux du LET pour réduire le débit d'écoulement et l'érosion, de même que la végétalisation du fossé et du talus sud. La végétation aux abords du ruisseau n'a pas bien poussé en raison de l'érosion importante à cet endroit. Les plateaux serontensemencé cette année de manière à diminuer l'apport de MES. Les façades, quant à eux, ont déjà fait l'objet d'un ensemencement.</p> <p>Un plan de gestion des déblais et remblais du LET a débuté en 2013. Un plan de végétalisation annuelle des zones dégarnies suite à la fonte des neiges sera également mis en place. Par rapport à la gestion des MES, un document a été envoyé au MDDEFP pour les informer des mesures entreprises jusqu'à maintenant et des mesures à venir. L'objectif soutenu par ces mesures est de réduire les matières en suspension (MES) larguées à la rivière Saint-Anne en période d'écoulement normal et non de les éliminer. L'approche retenue est qualitative puisque le développement du LET n'entraînera qu'un accroissement progressif du volume d'eau de ruissellement dirigé vers les ruisseaux intermittents au cours des années.</p>	
<p>4. Suivi du plan de mesures d'urgence</p> <p>La Ville de Québec est en train de finaliser de la rédaction du plan de mesures d'urgence. Ce dernier ne peut pas être diffusé pour l'instant mais il pourra faire l'objet d'une présentation au comité de vigilance du lieu d'enfouissement.</p>	Janik communiquera avec Richard Simoneau pour

<p>Un membre s'interroge sur la raison de la non diffusion du plan de mesures d'urgence puisque le lieu d'enfouissement ne représente pas de risque élevé. De fait, la publication de certaines informations sur le plan de mesures d'urgence pourrait avoir comme effet de rassurer la population.</p> <p>La ville de Québec vérifiera si certaines parties de ce plan peuvent être diffusées.</p> <p>Le plan de mesures d'urgence devra être intégré au plan d'intervention spécifique de la Ville de Québec. Les Villes avoisinantes seront mise à contribution.</p> <p>Lorsque le moment sera propice pour recevoir les commentaires sur le plan de mesures d'urgence la Santé Publique sera mis à contribution.</p>	<p>connaître le moment propice pour réaliser la présentation</p>
<p>5. Suivi des opérations et divers travaux du LEVQ</p> <p>La station de traitement des eaux sera mise en fonction au courant de la semaine du 3 juin. La Ville doit attendre que l'eau se réchauffe naturellement pour minimiser les coûts de chauffage. La semaine passée la quantité d'eau du bassin no. 9 était évaluée à 27 000 m³ par rapport à une capacité de 50 000 m².</p> <p>L'enfouissement se poursuit normalement dans la cellule 4.</p> <p>Concernant les biogaz, le temps de fonctionnement de la torchère pour le premier trimestre, entre le 17 décembre et le 31 mars 2013, est de 906 heures de fonctionnement, soit un taux d'utilisation de 87,4%.</p> <p>Voici les pourcentages de fonctionnement de la torchère pour le deuxième trimestre :</p> <p>13 mai au 20 mai : 81%</p> <p>Depuis le début du moi de mai : 92%</p> <p>Depuis le début du trimestre : 78%</p> <p>Le pourcentage de gaz est d'environ 35% pour le deuxième trimestre.</p> <p>La Ville de Québec s'apprête à donner un contrat pour l'évaluation du potentiel gazier au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Le mandat consiste à prendre des mesures de biogaz surface du LES avec une caméra hyper spectre, afin d'évaluer le potentiel gazier, y compris d'éventuelles migrations latérales de biogaz. Trois puits d'environ 10 mètres de profondeur seront creusés dans le LES pour prélever des matières organiques afin d'évaluer en laboratoire le potentiel gazier du site après</p>	

<p>plusieurs années d'opérations. Les trois puits pourraient si nécessaire être transformés en puits de captage de biogaz.</p> <p>Le recouvrement des phases 2 et 3 réaliser en 2014. La Ville procédera par appel d'offre pour attribuer les contrats.</p> <p>La Ville poursuit l'analyse du rapport préliminaire de l'interprétation des forages pour l'étude hydrogéologique dans le but de construire la cellules 6 et les autres subséquentes.</p> <p>Les eaux du site (boues) sont accumulées pour les prochaines années dans le bassin numéro 9 puisqu'elle représente qu'une très petite quantité. La Ville de Québec évaluera les possibilités de valorisation de ces boues.</p>	
<p>6. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)</p> <p>Le processus d'entente avec le promoteur est en cours. L'évaluation de tous les lots dans le secteur et leur servitude est également en cours. La situation est complexe puisque la servitude de la Ville est parfois dans la rivière Saint-Anne et parfois non. Il y a une rencontre de prévue bientôt avec le directeur général de la MRC, Michel Bélanger et le promoteur du projet pour clarifier la situation.</p>	
<p>7. Événement Portes ouvertes</p> <p>Certains membres mentionnent qu'ils ne pourront pas être présent à l'événement Portes Ouvertes.</p> <p>Les affiches ont été acheminées aux responsables des municipalités pour être affiché. Un membre propose que le papillon soit déposé sur le site Internet du comité de vigilance du lieu d'enfouissement.</p> <p>Le chapiteau sera installé le vendredi la veille.</p> <p>Une discussion s'engage sur le nombre minimal de personne requis pour tenir l'événement. Les membres s'entendent pour tenir l'événement quand même si le nombre de personnes n'est pas élevé.</p> <p>Plusieurs actions ont déjà été entreprises par la Ville de Québec en vue de l'événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une publicité imprimée parue dans le journal « Ici l'indo » (édition de mai 2013) ; • Une publicité imprimée dans le journal « L'Autre Voix » (parution du 26 	<p>Janik enverra le papillon à Mario Godbout afin qu'il soit affiché sur le site Internet.</p> <p>Envoyer l'invitation à madame Renée Levaque.</p>

<p>mai 2013) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et impression d'affiches (comme mentionné ci-haut elles ont été envoyées par la poste à Mme Hélène Gravel, Mme Monique Goulet et M. Mario Godbout) ; • Production, impression et distribution de papillons porte en porte dans trois municipalités (Saint-Tite-des Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Joachim) ; • Impression de deux coroplastes pour l'équipe d'animation pour lors de la visite ; • Entrevue de Mme Hélène Gravel à la télévision communautaire pour l'émission « 1 heure d'ici » avec le journaliste Maxime Rioux. <p>Les actions qui restent à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et impression d'un dépliant d'information sur le lieu d'enfouissement. Ce dernier sera distribué aux visiteurs le 8 juin et sera envoyé de porte en porte la semaine suivante dans les trois municipalités mentionnées précédemment ; • Élaboration et impression d'une grille d'évaluation destinée aux visiteurs du 8 juin pour connaître leur niveau de satisfaction (sera distribuée sur place, après la visite). <p>Suite au changement d'emplacement du point de rencontre, M. Gilles Carrier, directeur des loisirs de la ville de Beaupré, Amélie Boisvert de Plan B Animation et Maxime Rioux de la Télévision d'ici ont été contactés afin qu'ils diffusent l'information sur le changement d'emplacement dans leur réseau.</p>	
<p>8. Bilan financier</p> <p>L'adoption du bilan financier est proposée par Marc Dubeau et adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>9. Varia</p> <p>Il est demandé d'appeler Maxime Rioux afin de lui rappeler de s'inscrire pour l'événement Portes Ouvertes.</p>	<p>Janik appellera Maxime Rioux.</p>
<p>10. Date et contenu de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est fixée le 17 septembre 2013 à 19h au restaurant</p>	

le Montagnais.	
11. Fin de la rencontre Hélène Gravel propose la levée de la rencontre à 20h40.	